



Commune de Fourilles
(03140)

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
23 janvier 2016**

Ouverture crédits

Des travaux supplémentaires, non prévus au budget, ont été facturés pour :
Mur clôture mairie/école pour la somme de 1959,00 euros
Pose d'une fosse septique, logement 1 route d'USSEL : 1887,00 euros
Gravure plaque pour ossuaire : 1 179,00 euros
Soit un montant de 5 025,00 euros à budgétiser en dépenses d'investissement au titre de l'exercice 2015. Autorisation donnée à Madame le Maire pour régularisation.

Analyse rapide de la situation financière au 31 décembre 2015

L'examen, en fonction des éléments connus à ce jour, de l'ensemble des recettes et dépenses 2015 appelle les commentaires suivants :
Comme prévu baisse des dotations versées par l'Etat. (- 3 784)
Hausse de l'encaissement des loyers, résultat d'une location régulière de tous les logements (+ 3 844)
Baisse des locations de la salle polyvalente depuis sa fin de rénovation.
Changement de chaudière de l'appartement route d'Etroussat pour 2 338, 00 euros.
Compte tenu des travaux réalisés en 2014, récupération importante de TVA (24.860 euros).
Au niveau des dépenses de fonctionnement la rigueur de gestion a entraîné sur pratiquement tous les chapitres une légère baisse (4 300).

Travaux à effectuer à la salle polyvalente suite contrôle Véritas

Remplacer les tubes souples dont la date d'utilisation est dépassée pour les appareils de cuisson dans la cuisine, les aérothermes et la chaudière
Repérer la coupure électrique force
Ces travaux sont à réaliser le plus rapidement possible par le deuxième adjoint.
Remplacer les piles des équipements d'alarme : contact sera pris auprès de l'électricien.

Nouvelles modalités de soutien du département aux projets des communes

Ce programme s'inscrit dans 9 domaines composé de 15 dispositifs d'aides.
Possibilité de déposer un dossier de subvention par dispositif 1 fois tous les deux ans et maximum 3 dossiers par an. Le taux de subvention varie suivant les dispositifs.
Notre commune pourra être éligible, principalement au programme voirie.

Préparation repas des aînés

Point sur les réponses, finalisation du menu, répartition des tâches en amont et le jour J.

Compte rendu des réunions extérieures

Au niveau du SIVOM, un contrôle tous les huit ans aura lieu pour les installations d'assainissement individuel.
Le prix du mètre cube d'eau est inchangé, ainsi que la participation de chaque commune au syndicat.
Validation du projet de procédure de gestion des impayés.



Commune de Fourilles
(03140)

Réunions extérieures qui se dérouleront à salle polyvalente de Fourilles

Différentes réunions auront lieu à la salle polyvalente : Réunion du Pays, Réunion pour le nettoyage des rivières et la sauvegarde du bon état des milieux aquatiques et samedi 2 avril réunion organisée par la MAGIC pour le projet social.